

**Première journée de mobilisation contre l'augmentation des frais  
d'inscription des étudiant.e.s étranger.e.s réussie: nous appelons à une  
nouvelle mobilisation le 13 décembre et demandons l'abandon de la  
mesure!**

A l'initiative du collectif étudiant contre l'augmentation des frais d'inscription comprenant 14 associations d'étudiant.e.s étranger.e.s et l'UNEF, ont eu lieu samedi 1er décembre des rassemblements partout en France pour protester contre l'augmentation des frais d'inscription des étudiant.e.s étranger.e.s hors Union Européenne. **Cette première journée d'action a réuni plusieurs milliers de personnes partout en France.**

Nous nous opposons à l'augmentation des frais d'inscription annoncée par Edouard Philippe qui instaure en réalité une **sélection par l'argent des étudiant.e.s étranger.e.s**. Ainsi, les étudiant.e.s étranger.e.s qui, avant, devaient payer 170€ en licence, 243€ en master et 380€ en doctorat, devons à présent payer 2770€ en licence (soit fois 16,29) et 3770€ en master (soit fois 15,51) et doctorat (soit fois 9,92). Cela vient s'ajouter aux nombreuses difficultés financières, administratives et pédagogiques rencontrées par les étudiant.e.s étranger.e.s pour pouvoir étudier en France. Cette mesure **accentuera fortement les inégalités** qui existent entre les étudiant.e.s français.e.s et étranger.e.s en France (ces dernier.e.s n'ayant pas accès aux bourses sur critères sociaux ou aux aides annuelles du CROUS par exemple). Ainsi, contrairement à ce qu'a affirmé Edouard Philippe, l'augmentation des frais d'inscription **va finir de fermer les portes de nos universités**. Nous constatons avec grande satisfaction que plusieurs universités partagent cette analyse. Ainsi elles rejettent vigoureusement, les unes après les autres, cette mesure avec les mêmes arguments sus développés.

De plus, l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant.e.s étranger.e.s arrivant en France pour étudier va entraîner un **contrôle systématique des titres de séjour** lors de l'inscription à l'université puisque les étudiant.e.s bénéficiant de visas vie privée et familiale (par exemple) n'auront pas à payer les frais différenciés. Or il est nécessaire de justifier de son inscription à l'université pour obtenir un titre de séjour. C'est un cercle vicieux sans fin qui risque juste de créer des sans-papiers.

Enfin, nous rappelons que **ce n'est en aucun cas aux étudiant.e.s de compenser le désengagement de l'Etat dans nos universités** que nous soyons français.e.s ou étranger.e.s !

**Après cette première journée d'action à notre initiative, nous demandons à être reçu.e.s par le Gouvernement afin que celui-ci abandonne son projet d'augmentation des frais d'inscription et entende les revendications du collectif pour améliorer l'accueil des étudiant.e.s étranger.e.s en France qui sont:**

***Pour faciliter l'arrivée en France***

- Rendre gratuite la procédure d'obtention du titre de séjour étudiant en supprimant le coût du timbre fiscal.

- Supprimer, ou à minima assouplir, les exigences de justificatifs d'hébergement et financiers nécessaires à l'obtention d'un titre de séjour
- Rendre effectif la mise en œuvre du titre pluriannuel de séjour dans l'ensemble des préfectures et le rendre accessible dès la première année en France.
- Permettre une dérogation aux accords bilatéraux (notamment entre l'Algérie et la France) afin de permettre aux étudiant.e-s concerné.e-s. d'accéder au titre de séjour pluriannuel et à l'APS comme l'ensemble des étudiant.e-s étranger.e-s mais également à l'autorisation préalable de travail.
- Supprimer, ou à minima diminuer les frais de procédure de Campus France. Dans certains pays, les frais peuvent aller jusqu'à 100€ alors même que le SMIC est entre 90 et 100€ par mois.

***Pour faciliter l'inscription à l'université et améliorer les conditions de vie des étudiant.e.s étranger.e.s en France***

- Augmenter le nombre de vœux et de places sur la plateforme « Etudier en France » de Campus France et permettre l'accès à la procédure complémentaire de Parcoursup.
- Supprimer le critère de nationalité dans l'accès à l'ensemble des bourses attribuées par les CROUS (bourses sur critères sociaux, allocation spécifique annuelle, etc..) et surtout à l'accessibilité à un logement au sein des CROUS.

**Face à une mesure aussi inacceptable, nous appelons à une nouvelle journée de mobilisation et d'action le jeudi 13 décembre partout en France.**

Signataires :

UNEF (Union Nationale des Etudiants de France),  
 FESSEF (Fédération des Etudiants et Stagiaires Sénégalais de France),  
 UEAF (Union des Etudiants Algériens de France),  
 DIDF-Jeunes,  
 COLCREA (Association des étudiants et créateurs colombiens en France),  
 UESNF (Union des Etudiants et Stagiaires Nigériens de France),  
 FEGAF (Fédération des Etudiants Gabonais en France),  
 AJGF (Association des Jeunes Guinéens de France),  
 ADEM (Association des Diplômés et Etudiants Maliens),  
 JBF (Jeunes Burkinabé de France),  
 L'étudiant 221 – Sunugal,  
 FLAP (Réseau Franco-Libanais Académiques et Professionnels)  
 ADEEF (Association des Etudiants Egyptiens de France)  
 ASEPEF (Asociacon de Estudiantes Peruviano en Francia)